

L'institutionnalisation de la sociologie au Québec. Entre rupture et continuité

The institutionalization of sociology in Quebec, Between rupture and continuity

La institudonalización de la sociología en el Québec. Entre la ruptura y la continuidad

Jean-François Lepage

Number 44, September 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002493ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1002493ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Liber

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lepage, J.-F. (2007). L'institutionnalisation de la sociologie au Québec. Entre rupture et continuité. *Cahiers de recherche sociologique*, (44), 117–130.
<https://doi.org/10.7202/1002493ar>

Article abstract

For many, history of sociology in the province of Québec begins with the creation of the first francophone department of sociology at université Laval in 1943. It is commonly held that this institutionalization represents a *break* between a social ideology marked by the Catholic religion, and a sociological practice concerned about scientific rigor and objectivity. Recent works have shown that different point of views have been taken of this historical interpretation, emphasizing on the inherited tradition from pre-institutional sociology, and the continuity between these two periods. In this article, the author uses the fields theory of Bourdieu to analyse the break thesis and its criticisms, and to sketch a new interpretation of the transformations occurring in the field of sociology during this institutionalization.

Jean-François Lepage

L'institutionnalisation de la sociologie au Québec. Entre rupture et continuité

L'évolution de la sociologie québécoise est déterminée, au-delà d'une certaine contingence, par un jeu d'alliances de formes de pensées, de tensions et de débats qui ponctuent son développement.

Parce que ce sont les sociologues eux-mêmes qui écrivent l'histoire de leur discipline, il est souvent malaisé de distinguer les faits qui jalonnent l'évolution de la discipline sociologique du travail d'interprétation historique qu'on a tenté de construire autour d'eux. Derrière les débats d'idées entourant l'histoire d'une discipline se cachent d'autres débats souvent plus profonds qui mettent en cause les méthodes, les théories, les façons de pratiquer la sociologie, de même que la capacité des sociologues à définir ces grandes tendances méthodologiques ou théoriques, ou du moins à les infléchir. L'histoire de la sociologie québécoise n'y échappe pas.

Pour plusieurs, l'histoire de la sociologie québécoise commence dans les années 1940 avec le début de l'institutionnalisation de la discipline dans les universités francophones¹. Selon la thèse communément admise, cette institutionnalisation est allée de pair avec le passage d'une science sociale fortement marquée de l'empreinte de la religion catholique vers une pratique sociologique de plus en plus soucieuse de la rigueur et de l'objectivité caractéristiques des disciplines scientifiques. Cette transition est en fait présentée, notamment par Jean-Charles Falardeau et Marcel

1. J.-C. Falardeau, « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 15, nos 2-3, 1974, p. 135-166; M. Fournier et G. Houle, « La sociologie québécoise et son objet : problématiques et débats », *Sociologie et sociétés*, vol. 12, no 2, 1980, p. 21-43; G. Bourque, « Société traditionnelle, société politique et sociologie québécoise, 1945-1980 », *Cahiers de recherche sociologique*, no 20, 1993, p. 45-83.

Fournier², comme une *rupture* plutôt brusque grâce à laquelle la sociologie a acquis à la fois son caractère scientifique et son statut de discipline universitaire, se débarrassant du carcan religieux dans lequel elle était enfermée depuis des décennies.

Avec la parution récente de *L'engagement sociologique, la tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Jean-Philippe Warren met fin à près de quarante ans de relative unanimité dans l'interprétation historique du développement de la discipline³. Il remet en question cette thèse de la rupture, en insistant sur la tradition sociologique que les sociologues contemporains ont héritée de leurs prédécesseurs de la première moitié du vingtième siècle, et ouvre la porte à un débat qui engage moins les faits que leur interprétation historique. L'objectif de cet article est d'analyser les tenants et aboutissants de ce débat, et d'en proposer une interprétation sociologique.

La théorie des champs de Pierre Bourdieu offre le cadre de cette interprétation. Il s'agit d'appréhender la sociologie⁴ québécoise à la fois comme un champ de forces et de luttes⁵, au sein duquel les agents sont en concurrence pour le monopole de l'autorité spécifique au champ, «inséparablement définie comme capacité technique et comme pouvoir social⁶». Les sociologues luttent entre eux pour occuper des positions symboliques susceptibles de leur permettre d'imposer une définition légitime⁷ de la pratique sociologique⁸. À l'instar du champ scientifique, le champ sociologique québécois a cette particularité qu'«il n'existe pas

2. J.-C. Falardeau, art. cité; M. Fournier, «L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec», *Sociologie et sociétés*, vol. 5, n° 1, 1973, p. 27-58; M. Fournier et M. Trépanier, «La sociologie dans tous ses états», *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 3, 1985, p. 417-444; M. Fournier, «Notes pour une histoire de la sociologie québécoise suivies d'éléments de réflexions sur l'avenir», dans R. Lahaise (dir.), *Québec 2000. Multiples visages d'une culture*, Montréal, Hurtubise HMH, 1999, p. 287-322.

3. J.-P. Warren, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)*, Montréal, Boréal, 2003.

4. «La discipline est un champ relativement stable et délimité, donc relativement facile à identifier: elle a un nom reconnu scolairement et socialement [...]; elle est inscrite dans des institutions, des laboratoires, des départements universitaires, des revues, des instances nationales et internationales (congrès), des procédures de certification des compétences, des systèmes de rétribution, des prix» (P. Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 128).

5. *Ibid.*, p. 69.

6. P. Bourdieu, «La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison», *Sociologie et sociétés*, vol. 7, n° 1, 1975, p. 91-92.

7. «légitime signifiant susceptible d'être reconnu, validé ou, mieux *homologué* [...], en l'état des instruments de communication, de connaissance et de critique» (P. Bourdieu, *Science de la science...*, *op. cit.*, p. 139-140).

8. P. Bourdieu et L. J. D. Wacquant, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 73-75; Y. Gingras, «L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets», *Sociologie et sociétés*, vol. 23, n° 1, 1991, p. 50.

d'instance à légitimer les instances de légitimité⁹». Bourdieu propose ainsi une perspective constructiviste où la légitimité des pratiques, leur caractère proprement sociologique, ne s'acquiert qu'au sein du champ, en fonction de sa configuration ponctuelle, résultat des luttes antérieures et de sa relative autonomie¹⁰. La théorie des champs de Bourdieu est loin d'être inusitée dans l'étude de la sociologie québécoise : Fournier, qui fut l'élève de Bourdieu, a largement contribué à diffuser la pensée de son maître au Québec, notamment avec ses travaux sur la sociologie québécoise. Il s'agit donc de poursuivre l'analyse dans les mêmes termes où elle a commencé.

Les premières tentatives d'institutionnalisation de la sociologie au Québec

C'est dans les années 1940 que la sociologie devient officiellement une discipline reconnue dans les universités francophones au Québec. Dans les décennies qui précèdent, elle a fait son apparition dans le milieu universitaire par les écoles de sciences sociales qui sont mises sur pied à l'université de Montréal puis à l'université Laval. Selon les premières interprétations¹¹, la sociologie y est pratiquée par les promoteurs d'une morale ou d'une doctrine sociale catholique, davantage formés à la théologie, à la philosophie ou au droit qu'à la sociologie proprement dite et qui la confondent facilement avec les autres disciplines qu'enseignent l'École des sciences sociales, économiques et politiques (fondée en 1920 à l'université de Montréal) et l'École des sciences sociales (fondée en 1938 à l'université Laval¹²). À cette époque, il n'y a pas de distinction réelle entre sociologie et sciences sociales, et ce malgré la reconnaissance du terme sociologie par la Société royale du Canada dès 1913¹³.

Les premiers efforts d'institutionnalisation de la science sociale sont surtout soutenus par les membres du clergé et le milieu nationaliste

9. P. Bourdieu, «La spécificité du champ scientifique...», art. cité, p. 97.

10. P. Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p. 114; P. Bourdieu, *Science de la science...*, *op. cit.*, p. 95.

11. M. Fournier, «L'institutionnalisation des sciences...», art. cité; J.-C. Falardeau, art. cité.

12. L'École des sciences sociales de l'université Laval a été fondée dès 1932 (J.-C. Falardeau, «La faculté du Cap Diamant. Genèse d'une réussite», dans A. Faucher (dir.), *Cinquante ans de sciences sociales à l'université Laval*, Ste-Foy, faculté des sciences sociales de l'université Laval, 1988, p. 16-17), mais les activités de l'École dans les années 1932-1938 se limitent à quelques cours du soir et sont qualifiées de silencieuses, voire secrètes, par Falardeau. On considère qu'elles n'ont vraiment commencé qu'à l'automne 1938, lorsque l'enseignement de jour a débuté, s'inscrivant cette fois dans un véritable programme d'études.

13. M. Audet, *Le procès social de la production scientifique des sociologues au Québec de 1940 à 1965*, thèse de doctorat, département de sociologie, université de Montréal, 1983, p. 526.

traditionnel, qui réclament un recours accru aux outils scientifiques pour contrer les maux de la société canadienne-française. C'est l'Église qui se charge tout d'abord de l'enseignement et de la diffusion de la science sociale, en bonne partie à l'extérieur des cadres universitaires¹⁴. La formule des cercles d'études, que Léon Gérin voyait comme l'assise institutionnelle de la pratique sociologique au Canada français, est très populaire dans les milieux et associations catholiques de l'époque¹⁵.

Parmi les efforts d'institutionnalisation où la sociologie trouve un espace de diffusion figurent l'École sociale populaire et les Semaines sociales. L'École sociale populaire, fondée en 1911, publie des tracts, organise des séances d'études sociales, des séminaires et des conférences hebdomadaires. On y diffuse un enseignement sociologique de nature empirique et théorique, mais la propagande du syndicalisme catholique y occupe une place importante¹⁶. La formule des Semaines sociales, directement inspirée du modèle français, est différente : à partir de 1920, chaque année, dans une ville différente, on organise une semaine intensive de cours magistraux et de conférences. Les liens avec le clergé sont importants, les activités de la semaine débutant habituellement par une cérémonie religieuse. Les Semaines sociales poursuivent le même but de réforme sociale que l'École sociale populaire, l'enseignement scientifique étant au service d'une finalité pragmatique d'action sociale¹⁷.

Cette période correspond à ce que Warren appelle la *sociologie de l'ordre* ou la *sociologie doctrinale*. Cette sociologie repose en grande partie sur la doctrine sociale de l'Église catholique et sur les encycliques pontificales. Elle se résume souvent à une application des principes philosophiques de l'Église à la situation particulière de la société canadienne-française. Selon Warren, pour ses détracteurs, la sociologie de la première moitié du siècle est beaucoup trop proche de la religion catholique : on la considère comme une philosophie plutôt que comme une véritable science et on lui reproche son faible recours aux données empiriques et aux méthodes d'enquête¹⁸. La mission de toute entreprise à caractère sociologique (écoles des sciences sociales, École sociale populaire, Semaines sociales) est explicitement la formation d'«apôtres laïques», visant non seulement la diffusion de la doctrine sociale catholique, mais cherchant à assurer l'influence du clergé notamment sur les jeunes générations. Subordonné aux principes chrétiens et aux désirs des souverains pontifes, l'enseignement qui y est dispensé est clairement orienté vers la promotion d'un ordre social chrétien¹⁹. Plus encore, le projet formulé vise le développement d'une science sociale apte à «faire contrepoids à la science sociale positive athée et

14. J.-P. Warren, *op. cit.*, p. 57.

15. *Ibid.*, p. 49.

16. *Ibid.*, p. 60-61.

17. *Ibid.*, p. 63-66.

18. *Ibid.*, p. 181.

19. M. Fournier, «L'institutionnalisation des sciences...», art. cité, p. 32-34.

finale­ment triompher d'elle un jour, pour ouvrir la voie à une nouvelle civilisation chrétienne²⁰».

Le premier département de sociologie francophone: une rupture

C'est en 1943 qu'est fondé le premier département de sociologie francophone au Québec, à l'université Laval. C'est à ce moment que l'École de sciences sociales devient une faculté, et que plusieurs départements, dont celui de sociologie, sont créés²¹. Pour plusieurs, cette date marque une rupture entre la sociologie des pionniers et la sociologie institutionnelle au Québec²², ou encore, pour paraphraser Fournier, entre une préoccupation de diffuser une philosophie sociale et celle de l'élaboration d'une science sociale positive²³. En effet, la création de ce premier département de sociologie francophone coïncide avec l'arrivée d'une nouvelle génération de professeurs qui, après avoir obtenu leur diplôme de premier cycle à l'École des sciences sociales de l'université Laval, ont poursuivi des études supérieures dans différentes universités américaines²⁴. Ce groupe de jeunes professeurs, composé notamment de Jean-Charles Falardeau, Albert Faucher, Maurice Lamontagne, Roger Marier et Maurice Tremblay, se joint à une équipe déjà en place, qui compte encore plusieurs membres du clergé, dont le père Georges-Henri Lévesque, doyen de la faculté et directeur du département de sociologie.

Selon Fournier, ces deux générations qualitativement différentes — l'une formée à la théologie, au droit ou à la philosophie et l'autre formée à la science sociale (sociologie, science économique) — en sont venues à s'opposer autour de la définition légitime de la pratique sociologique: par la spécificité de leur formation académique, les plus jeunes ont su tirer profit d'une légitimité acquise dans un champ central mieux structuré (le champ sociologique américain) afin d'imposer leur conception de la discipline et de sa scientificité. Ils misaient sur un capital scientifique que leurs aînés ne possédaient pas, ce qui a bouleversé les rapports de domination à l'intérieur du champ. La définition légitime de la pratique sociologique s'est dès lors vue infléchir en faveur de la recherche et de l'enseignement, au détriment d'une action ouvertement engagée²⁵.

La thèse de la rupture est souvent présentée avec peu de nuances. Falardeau aborde en ces termes le travail des pionniers des sciences sociales de

20. G. Rocher cité dans M. Fournier, «L'institutionnalisation des sciences...», art. cité, p. 35.

21. M. Fournier, «L'institutionnalisation des sciences...», art. cité, p. 36.

22. *Ibid.*; J.-C. Falardeau, art. cité.

23. M. Fournier, «L'institutionnalisation des sciences...», art. cité, p. 38.

24. *Ibid.*

25. *Ibid.*, p. 46-51.

la fin du dix-neuvième et du début du vingtième siècle: «Les initiatives que nous venons d'évoquer ont été des créations spontanées. Elles n'ont guère eu de caractère institutionnel et ont toutes eu une existence éphémère. Même si elles furent animées par des curiosités scientifiques, leur polarisation principale n'en fut pas moins, comme celle de tous les écrits du dix-neuvième siècle (sauf dans le cas de Gérin), un dessein de réforme sociale²⁶.»

Fournier pour sa part reprend l'expression de Georges-Henri Lévesque, qui affirmait que «Dieu est le plus grand des sociologues²⁷», pour illustrer l'esprit des sciences sociales jusqu'au début des années 1940. Se réclamant de Falardeau, Fournier et Trépanier soutiennent que: «La sociologie québécoise s'est construite autour d'une opposition centrale, celle qui distingue chronologiquement un "avant" et un "après": avant, la pré-sociologie, la pensée sociale de quelques membres du clergé et d'intellectuels éclairés; après, la "vraie" sociologie, le savoir savant de spécialistes, le plus souvent formés par et associés à l'institution universitaire. La transition entre cet "avant" et cet "après", synonyme d'un passage qui mènerait de l'obscurité à la lumière, est habituellement analysée en termes de processus d'institutionnalisation: il s'agit de l'acquisition, par un groupe de spécialistes, d'une légitimité culturelle et d'un accès à des postes dans les institutions universitaires et gouvernementales²⁸.»

La thèse de la rupture s'érige sur une relation ambiguë entre le champ sociologique et le champ religieux. Le projet normatif de la sociologie pré-institutionnelle, clairement marqué de l'empreinte du clergé, est jugé très sévèrement par la nouvelle génération. La thèse de la rupture refuse de reconnaître la pratique de la sociologie sous l'égide du clergé comme étant proprement sociologique. Pour Falardeau, «les combats et les débats politiques, axés sur les variétés successives du nationalisme et sur la défense de la langue française en tant que "gardienne de la foi", mobiliseront toutes les ardeurs et entraîneront une pénible stérilité intellectuelle²⁹». Il ajoute, en parlant des Semaines sociales (qu'il qualifie d'«université ambulante»), qu'elles abordaient des questions de nature sociologique, «mais toujours au registre abstrait des principes moraux ou des directives doctrinales³⁰». C'est pourtant plus tard, sous la plume de Fournier, que cette (dis)qualification de la sociologie pré-institutionnelle trouvera son expression la plus sévère et la plus durable. Avec Gilles Houle, il associe le champ des sciences sociales des années 1920 à 1950 au champ de la «littérature sociale³¹», pour ensuite dépeindre, sur le même ton péjoratif, la pratique de ces «amateurs» inca-

26. J.-C. Falardeau, art. cité, p. 140.

27. M. Fournier, «L'institutionnalisation des sciences...», art. cité, p. 31.

28. M. Fournier et M. Trépanier, art. cité, p. 417. Ces auteurs reprennent un extrait de l'introduction du mémoire de Michel Trépanier (*Développement de la discipline sociologique et de ses pratiques dans les universités québécoises (1970-1984)*, mémoire de maîtrise, département de sociologie, université de Montréal, 1985, p. 2).

29. J.-C. Falardeau, art. cité, p. 140.

30. *Ibid.*, p. 141.

31. M. Fournier et G. Houle, art. cité, p. 25.

pables de se distancer de la doctrine sociale de l'Église et d'un discours social qui relève de la morale³².

Sans nier le lien étroit qui unit religion et science sociale dans la première moitié du vingtième siècle, Warren ne partage pas ces critiques. Pour lui, les pionniers de la sociologie québécoise seraient victimes d'une interprétation abusivement péjorative: «Aux yeux de la plupart des historiens des idées, la sociologie première mouture ne serait pas de la science, à peine serait-elle une science du social, mais elle se fonderait dans le discours religieux au point de désigner, dans ses discours, ses analyses et ses jugements, une morale ou une doctrine. Elle n'emprunterait pas la méthode hypothético-déductive, confondrait constamment dans la logique de son argumentation jugements de faits et jugements de valeurs, resterait prisonnière des lieux communs de son époque dont elle ne songerait pas à contester la validité, se condamnant à nourrir les mythologies d'une élite détachée des réalités de la vie concrète³³.» Cette intervention de Warren constitue la première remise en question de la thèse de la rupture, énoncée près de quarante ans plus tôt par Falardeau³⁴. Cette thèse faisait jusqu'alors l'objet d'un tel consensus qu'elle se présentait pratiquement comme un acquis dans l'histoire de la discipline. La critique qui lui est adressée par Warren défend l'idée d'une tradition héritée de la sociologie pré-institutionnelle, et insiste sur la continuité entre ces deux périodes.

En effet, le décalage entre les générations n'est pas aussi abrupt que peut le laisser croire la thèse de la rupture. Dans un premier temps, il serait abusif d'affirmer que les prétentions scientifiques soient apparues subitement avec la création d'un département de sociologie. Les sociologues des années 1920 et 1930, s'ils n'en avaient pas les outils, avaient, du moins certains d'entre eux, un intérêt et des ambitions scientifiques. Des structures de diffusion de la pensée sociale de l'Église ont bel et bien été mises sur pied, et jusqu'au sein même des institutions universitaires, mais cela n'a pas empêché le clergé de réclamer, comme bien d'autres, une connaissance plus affinée de la science sociale³⁵. Dans le cas de l'École sociale populaire, Warren affirme que «c'était bel et bien une tentative de mettre à la disposition du public, sur une grande échelle, un enseignement théorique basé sur une connaissance minimale des faits³⁶».

Un exemple de cet intérêt scientifique nous est fourni par Arthur Saint-Pierre, professeur à l'université de Montréal ayant joué un rôle

32. M. Fournier, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Saint-Martin, 1986, p. 20-22; M. Fournier dans R. Lahaise, *op. cit.*, p. 289-299.

33. J.-P. Warren, *La tradition sociologique québécoise francophone (1886-1955): jalons pour une sociologie de la connaissance*, thèse de doctorat, département de sociologie, université de Montréal, 2001, p. 8.

34. J.-C. Falardeau, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 1964.

35. J.-P. Warren, *L'engagement sociologique...*, *op. cit.*, p. 57-66.

36. *Ibid.*, p. 61.

important dans les activités de l'École sociale populaire et des Semaines sociales. Il commençait ainsi son cours donné à la Semaine sociale de Québec le 31 août 1921: «Les cours donnés à la Semaine sociale sont, par définition, des cours de pratique et de doctrine. Pas plus ici qu'en France les promoteurs de cette admirable institution d'enseignement n'admettraient que ses professeurs aillent s'égarer et perdre avec eux leurs élèves dans des théories abstraites, sans aucun contact avec la réalité. Encore moins permettraient-ils, qu'ignorant ou dédaignant les principes fondamentaux de la science qu'ils ont la prétention d'enseigner, ces mêmes professeurs se bornent à aligner des chiffres et à cataloguer des faits, puis à élever vaille que vaille sur cette base mouvante, un système empirique de réforme sociale. Ce qui fait donc la difficulté de l'enseignement que vous nous faites l'honneur de venir nous demander c'est que, avant de se présenter devant vous, vos professeurs sont supposés avoir éprouvé le "titre" de leurs théories au creuset de l'expérience (expérience personnelle ou expérience d'autrui), et analysé la vie économique et sociale de leur temps, si mobile et si changeante, à la lumière de principes immuables comme la nature humaine elle-même en son fond³⁷.»

Évidemment, cet extrait ne nous permet pas de conclure que les pratiques correspondaient effectivement aux vœux de Saint-Pierre. Que cet extrait se rapporte effectivement à des pratiques réelles ou qu'il ne soit que l'exemple d'une rhétorique visant justement à les masquer, il n'en témoigne pas moins d'éléments normatifs de la science sociale de l'époque. Il faut se garder de croire que le champ des sciences sociales ait été un milieu homogène exempt de luttes et d'enjeux importants. L'extrait de Saint-Pierre démontre que les visées scientifiques y étaient davantage que de simples velléités.

Dans un deuxième temps, il serait tout aussi illusoire de croire que l'influence catholique ait complètement disparu au lendemain de la création du département de sociologie. En ce sens, Falardeau rappelle que le département de sociologie porte en fait le nom de «département de sociologie et de morale sociale» jusqu'en 1951, et que la présence ecclésiastique s'est poursuivie au moins jusqu'au milieu des années 1950³⁸. Le père dominicain J.-Thomas Delos, recruté à l'université catholique de Lille par le père Lévesque, participera à la fondation du département. Loin des canons d'une sociologie scientifique, son enseignement et ses écrits (notamment *La nation*, publié à Montréal en 1944) se caractérisent par sa distance avec le positivisme, l'absence de référent empirique et l'importance de l'influence catholique³⁹. C'est le père Gonzalve Poulin qui le remplacera comme titulaire du cours de sociologie générale pour plusieurs

37. A. Saint-Pierre, *Le problème social. Quelques éléments de solutions*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, p. 1.

38. J.-C. Falardeau, art. cité, p. 146-147.

39. N. Gagnon, «Le département de sociologie 1943-1970», dans A. Faucher (dir.), *op. cit.*, p. 75-77.

années à partir du milieu des années 1940⁴⁰. Dans un article beaucoup plus nuancé, Fournier reconnaît lui aussi à l'Église catholique une (modeste) contribution au développement de la sociologie québécoise : « Elle a en effet dirigé plusieurs de ses membres vers cette discipline, favorisé la mise sur pied d'un centre de recherche [...], financé des recherches sociologiques⁴¹. » Il ajoute que certains sociologues, « loin d'être intégristes », s'engagent dans un travail de « reconversion du catholicisme⁴² ».

Pour sa part, Warren insiste sur la capacité de renouvellement de l'éthique catholique et invite, par le fait même, à ne pas concevoir la scientificité de la sociologie québécoise comme le fruit d'une mise à distance croissante de la pensée religieuse⁴³. La *sociologie de l'ordre* repose en fait sur une autre conception de la science et de la pratique sociologique qui s'affaire moins à découvrir des faits sociaux qu'à « appliquer la doctrine sociale catholique au contexte de temps et de lieu propre à la société canadienne⁴⁴ ». La *sociologie doctrinale* ne peut se comprendre en opposant de façon manichéenne science et religion, comme l'ont fait la plupart des observateurs : « Acceptant science, technique et industrie, les sociologues de l'ordre aspiraient à les organiser à l'intérieur d'un ordre moral qui les domine⁴⁵. »

La présence ecclésiastique, contrairement à l'opinion de certains, n'a pas constitué qu'une entrave à la scientificité de la discipline, mais a contribué concrètement et positivement au développement de la sociologie québécoise. Au contraire, ces deux types de pratique ont cohabité pendant un certain temps avec une relative complémentarité. C'est d'ailleurs dans le sens d'une complémentarité entre le moment positif de la science et le moment normatif de la doctrine sociale de l'Église, moments distincts mais selon lui mutuellement nécessaires, que Georges-Henri Lévesque a toujours formulé le projet de la sociologie pour l'université Laval et pour la société québécoise⁴⁶.

Deux générations opposées : une question d'engagement social et politique

La thèse de la rupture suppose que les jeunes sociologues universitaires, maintenant dotés des outils scientifiques acquis dans les universités américaines et affranchis des contraintes de la doctrine sociale catholique,

40. *Ibid.*, p. 80.

41. M. Fournier, « La sociologie québécoise contemporaine », *Recherches sociographiques*, vol. 15, nos 2-3, 1974, p. 179-180.

42. *Ibid.*, p. 179.

43. J.-P. Warren, *L'engagement sociologique...*, *op. cit.*, p. 19.

44. *Ibid.*, p. 182.

45. *Ibid.*, p. 210.

46. M. Fournier, « L'institutionnalisation des sciences... », art. cité, p. 40 ; G.-H. Lévesque, « Itinéraires sociologiques », *Recherches sociographiques*, vol. 15, nos 2-3, 1974, p. 211 ; J.-P. Warren, *L'engagement sociologique...*, *op. cit.*, p. 299-300.

puissent enfin se livrer à la pratique d'une sociologie positive et neutre sur le plan axiologique. L'institutionnalisation de la sociologie est marquée par une transition entre deux pratiques sociologiques distinctes, mais expliquer cette rupture dans les seuls termes d'une dissociation de la pensée religieuse et de la sociologie scientifique est insatisfaisant. La thèse de la rupture introduit une distorsion en insistant uniquement sur le caractère scientifique et neutre de la sociologie universitaire, et en le présentant comme le point de rupture avec la sociologie doctrinale. En insistant sur la neutralité axiologique de la sociologie institutionnalisée, elle occulte son caractère engagé, et la nature de cet engagement.

Pourtant, parallèlement on reconnaît d'emblée à la sociologie universitaire sa dimension engagée. Fournier parle même d'une « tradition d'engagement social et politique » chez les sociologues québécois⁴⁷, rappelant que la faculté des sciences sociales de l'université Laval était considérée comme un important centre de contestation de l'idéologie de conservation dans les années 1950, et que la tâche des sociologues de l'époque, qui consistait à définir la situation du Canada français, était pratiquement subversive⁴⁸. Pour lui, la pratique de la sociologie, c'est « adopter la posture de l'observateur ou de l'analyste, mais d'un observateur qui est engagé et qui participe aux débats sociaux et politiques⁴⁹ ». Il ajoute que « la sociologie est ouvertement du côté du changement, voire de la contestation⁵⁰ ».

La sociologie doctrinale est aussi très engagée : non seulement s'attaque-t-elle à la pauvreté et aux maux sociaux qui affectent la société, elle cherche en plus à affirmer la voie chrétienne à l'encontre des doctrines socialiste et libérale. Autant chez les sociologues de l'ordre que chez les sociologues universitaires, on observe cette tradition d'engagement social et politique. Pourtant, il s'agit de deux types d'engagement très différents : conservatisme catholique pour les uns, libéralisme progressiste pour les autres. Et il y a une opposition très claire entre les deux : l'héritage clérical-nationaliste du chanoine Lionel Groulx est battu en brèche par de jeunes intellectuels qui, quelques années plus tard, fomenteront la révolution tranquille. Malheureusement, les travaux de Fournier ne fournissent pas les outils théoriques au moyen desquels on pourrait distinguer ces deux formes d'engagement. La thèse de la rupture ne permet pas de comprendre pourquoi le caractère scientifique de la discipline sociologique, que l'engagement religieux rendait aphone dans la première moitié du siècle, parvient aussi clairement à s'exprimer dans un contexte où l'engagement social et politique des sociologues est bouillonnant.

Pourquoi cette tension entre engagement sociologique et neutralité axiologique était-elle aussi problématique pour la sociologie doctrinale alors qu'elle ne semble poser aucun problème pour les sociologues universitaires

47. M. Fournier, « La sociologie québécoise contemporaine », art. cité, p. 180.

48. M. Fournier, « L'institutionnalisation des sciences... », art. cité, p. 46-49.

49. M. Fournier dans R. Lahaise, *op. cit.*, p. 306.

50. *Ibid.*

à partir des années 1950? La contradiction autour de laquelle s'organisent les conflits au sein du champ sociologique au tournant des années 1940 oppose-t-elle une sociologie religieuse engagée et une sociologie neutre sur le plan axiologique, ou n'oppose-t-elle pas plutôt deux types d'engagement pour la sociologie, l'un religieux et conservateur, l'autre social et politique plus progressiste? La thèse de la rupture ne peut être complètement écartée, particulièrement si elle est comprise comme une restructuration des rapports de domination au sein du champ mettant en cause la définition légitime de la pratique sociologique, mais elle ne peut être sérieusement soutenue dans les seuls termes d'une dissociation entre la pensée scientifique et la pensée religieuse. Alors pourquoi est-ce en ces termes que la rupture semble s'être opérée, du moins selon l'interprétation dominante?

Il est important de comprendre le monopole de la légitimité comme un enjeu de luttes au sein du champ. Le rapport entre les générations se construit autour de formes incompatibles d'engagement social et politique, et les sociologues de l'ordre, membres du clergé, qui occupent les positions dominantes du champ universitaire, imposent la légitimité de leur engagement. Les jeunes sociologues ne peuvent espérer renverser les rapports de domination sur la seule base de leur engagement, qui est disqualifié par leurs aînés, puisqu'il n'est pas a priori plus légitime (cette légitimité ne s'acquiert qu'au sein du champ). Mais les deux générations en présence se distinguent également quant à la nature du capital qu'elles possèdent, même s'il semble y avoir une volonté commune de donner une importance accrue au capital scientifique au sein du champ sociologique.

Avant même de conquérir le monopole de la légitimité au sein du champ et imposer leur vision de l'engagement sociologique, les jeunes sociologues doivent miser sur le capital scientifique qu'ils possèdent pour entrer dans le champ et y consolider leur position. C'est grâce à lui qu'ils peuvent espérer transformer la configuration du champ. Ils ne peuvent pourtant pas espérer renverser les rapports de force au sein du champ sans l'appui de certaines personnes qui en occupent déjà les positions dominantes. Heureusement, certains membres du clergé présents dans l'institution universitaire se font les premiers défenseurs et promoteurs non seulement d'une nouvelle posture scientifique pour la sociologie mais également d'un engagement social et politique progressiste. La contribution du père Lévesque en ce sens ne fait aucun doute.

Profitant de la présence de cette faction progressiste du clergé qui leur a ouvert les portes de l'université, les jeunes professeurs ont tout intérêt à insister sur la dimension scientifique de leur pratique et à discréditer l'engagement de leurs aînés. Ils doivent de plus dissimuler leur propre engagement sous une rhétorique positiviste. Ainsi, quand Fournier cite un texte de Léon Dion⁵¹ publié en 1958, ou quand Warren cite un texte de

51. «Tenter un effort d'objectivité et de patiente analyse [...] c'est du même coup se situer en dehors des formes consacrées du nationalisme, en dehors de l'idéologie ecclésiastique traditionnelle, en dehors des mythologies politiques et

Pierre Elliott Trudeau⁵² de 1956, ils témoignent non pas d'un état de fait, mais de l'argumentaire déployé par cette jeune génération dans son rapport conflictuel avec la précédente. Les jeunes sociologues insistent ainsi sur la dimension de leur pratique qui les avantage, mais ils ne peuvent se contenter d'une rhétorique : ils doivent lier le discours à des pratiques scientifiques concrètes, sans lesquelles ils ne peuvent espérer maintenir leur position dans le champ.

Les jeunes professeurs laïques des années 1940 et 1950 n'ont pas cessé de pratiquer une sociologie socialement et politiquement engagée, mais ils doivent désormais dissimuler cet engagement sous le couvert d'une neutralité axiologique. En disqualifiant l'engagement religieux à l'aide des arguments de la science, c'est l'engagement sociologique, de quelque allégeance qu'il soit, qui devient problématique. Puisque c'est sur la base d'un capital scientifique que la jeune génération de sociologues universitaires a réussi à occuper les positions dominantes du champ, et non en raison de la nature de son engagement, les sociologues se sont vus dans l'obligation de maintenir cette rhétorique scientifique. En pratique, cela ne veut pas dire que les sociologues ne sont plus engagés ; cela signifie plutôt qu'ils ne peuvent désormais plus maintenir leur position dans le champ ni imposer une définition légitime de la pratique sociologique uniquement dans les termes de leur engagement. Ils doivent miser sur la scientificité de la discipline, et composer avec les contradictions que génère leur engagement social et politique.

La transition qui s'opère avec l'institutionnalisation de la sociologie québécoise au tournant des années 1940 s'articule donc d'abord et avant tout autour d'une opposition de nature sociale et politique entre les générations. Le capital scientifique que possèdent les jeunes sociologues est le moyen, l'avantage objectif qui leur permettra d'atteindre leurs fins. C'est la raison pour laquelle le discours de cette nouvelle génération se construit en termes de neutralité axiologique et de scientificité, et s'acharne à discréditer non seulement l'engagement social et religieux de leurs prédécesseurs, mais l'ensemble de leur pratique sociologique. La thèse de la rupture, selon toute vraisemblance, a reproduit et consacré cette rhétorique dans sa version officielle de l'histoire de la sociologie québécoise, qui n'a pas été contestée jusqu'à tout récemment.

C'est donc dire, à la faveur des tenants de la thèse de la rupture, qu'il apparaît que l'introduction du capital scientifique ait favorisé un renversement des rapports de domination au sein du champ, permettant aux plus

électorales » (L. Dion dans M. Fournier, « L'institutionnalisation des sciences... », art. cité, p. 49).

52. « Au Québec, durant la première moitié du vingtième siècle, notre pensée sociale fut tellement idéaliste, tellement a prioriste, tellement étrangère aux faits, et pour tout dire tellement futile, qu'elle ne réussit à peu près jamais à prendre corps dans des institutions dynamiques et vivantes » (P. E. Trudeau dans J.-P. Warren, *L'engagement sociologique...*, op. cit., p. 14).

jeunes non seulement d'éclipser la génération précédente, mais de s'assurer une domination du champ relativement durable. Pourtant, les changements épistémologiques qui ont marqué la sociologie québécoise dans son institutionnalisation auraient probablement pris la forme d'une transition bien tranquille n'eussent été les oppositions de nature sociale et politique qui, en fait, concernaient davantage l'institution universitaire, voire la société québécoise tout entière, que la seule discipline sociologique.

Pour plusieurs sociologues québécois, l'histoire de leur discipline commence en 1943 avec la création du premier département de sociologie dans une université francophone⁵³. Dans cette optique, l'institutionnalisation de la sociologie renvoie aux étapes qui ont mené à l'introduction, à la consolidation et au développement de la discipline dans le milieu universitaire francophone. Ce point de départ en apparence banal induit pourtant certains préjugés qui teintent le regard que les sociologues portent sur leur propre discipline. En effet, les chercheurs qui se sont penchés sur l'histoire de la sociologie québécoise n'ont accordé qu'une attention distraite à la sociologie pré-institutionnelle. Dans la plupart des cas, on s'est contenté de dépeindre l'image peu reluisante d'un passé dont on aurait préféré taire l'existence. Il en va de même de la sociologie hors université, particulièrement des formes variées qu'ont prises les différentes tentatives d'institutionnalisation de la sociologie ailleurs qu'au sein de l'institution universitaire. L'interprétation de l'histoire de la sociologie québécoise est profondément marquée par la rhétorique positiviste des premiers sociologues universitaires, et par les préjugés qu'elle entretient.

C'est un important mérite de la thèse de Warren que de chercher à se situer en dehors de ces préconceptions, et de mettre l'accent sur les luttes internes du champ sociologique québécois, alors peu différencié du champ des sciences sociales⁵⁴. Il fait apparaître les luttes qui accompagnent l'émergence de la discipline sociologique et les tentatives de définition de la pratique légitime, où sont négociés non seulement le caractère scientifique de la discipline, mais la nature même de la scientificité à négocier. Ainsi cette sociologie pré-institutionnelle, en émergence, est-elle pleinement légitime et peut de bon droit se réclamer de la «vraie» sociologie (ou du moins de la «vraie» science sociale), au sens où il n'appartient pas à l'observateur d'évaluer sa valeur sociologique à l'aune de critères propres à une époque ultérieure⁵⁵. Une telle entreprise, qui dissimule mal son

53. J.-C. Falardeau, art. cité ; M. Fournier et G. Houle, art. cité ; G. Bourque, art. cité.

54. Il faut toutefois préciser, pour éviter toute confusion, que jamais Warren ne propose d'analyse en ces termes bourdieusiens. Il s'agit d'une libre interprétation de ses observations.

55. D'autant plus que, comme le fait remarquer Yves Gingras, «le consensus relatif que l'on connaît aujourd'hui sur les méthodes de recherche et les normes de promotions universitaires n'est en fait que le résultat de la domination d'une façon de faire sur une autre» (Y. Gingras, art. cité, p. 49).

caractère normatif, apparaît d'ailleurs inusitée, voire paradoxale, sous la plume de ceux qui, justement, se servent d'une définition stricte de la science pour soutenir leur propre jugement.

En ce sens, Warren invite à rejeter «l'opinion sommaire voulant que la sociologie québécoise soit devenue une véritable science dans le processus de sa dissociation d'avec la pensée religieuse⁵⁶». Si l'institutionnalisation de la sociologie québécoise est le théâtre d'une rupture entre deux pratiques complètement distinctes de la science sociale, elle ne se résume pas à la victoire d'une sociologie neutre et scientifique sur une pensée sociale doctrinaire et sclérosante. En fait, c'est la superposition de deux phénomènes distincts mais liés qui ont donné à cet important épisode de la sociologie québécoise l'image d'une rupture profonde et abrupte : d'une part une différence en termes d'engagement social et politique entre deux générations, et d'autre part l'introduction d'un nouveau type de capital dans le champ sociologique québécois. On a tôt fait de confondre ces deux phénomènes, et on a entretenu cette confusion parce qu'elle apportait une nouvelle légitimité à une position politique progressiste qui peinait à s'imposer dans un milieu institutionnel traditionaliste et conservateur.

Le débat sur la continuité ou la rupture dans le développement de la sociologie québécoise, tel que formulé par Warren, jette un nouveau regard sur cet important épisode de la sociologie québécoise qu'est son institutionnalisation dans le milieu universitaire. Il permet de revisiter une interprétation historique qui avait perdu toute nuance au cours des vingt dernières années. Par contre, il ne s'agit pas de trancher entre rupture ou continuité. Tout champ est constamment ponctué de remises en question plus ou moins importantes de la domination des agents qui imposent leur définition de la pratique légitime. Cette définition est en constante renégociation, et si les rapports de force se soldent souvent par des changements mineurs, des adaptations négociées ou des transitions fluides, il arrive nécessairement qu'ils donnent lieu à des ruptures plus importantes. Pourtant, cela ne signifie jamais faire table rase de l'héritage du passé, de la tradition disciplinaire, notamment parce que dans un champ «relativement autonome», c'est à l'intérieur que sont négociés ces arrangements ponctuels.

56. J.-P. Warren, *L'engagement sociologique...*, op. cit., p. 19.